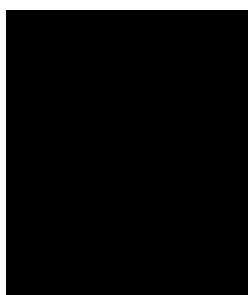
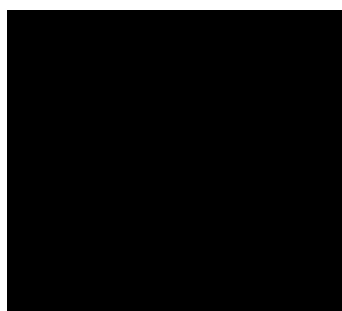




Ecomusées et musées de société, Parcs naturels régionaux : quel avenir à partager ?

Fédération des écomusées et musées de société (FEMS)
en collaboration avec la
**Fédération des Parcs naturels régionaux de France
(FPNRF)**



Projet EQUAL/DEPART
equal
2004-2008 
COMMISSION EUROPEENNE
Fonds Social Européen

Remerciements

Mon tuteur :

Luc MAZUEL, Maître de conférences à l'ENITA Clermont-Ferrand

Mes maîtres de stage :

Julie GUIYOT-CORTEVILLE, Présidente de la FEMS, conservatrice du Musée de la ville

Edith ORLANDO-KOSIK, Directrice de la Fédération des écomusées et des musées de société (FEMS)

Olaf HOLM, Chargé de mission « tourisme, valorisation du patrimoine, sport de plein air » à la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France

Carine SCHUTZ, Attaché de conservation, Conservation des Musées du Parc des Vosges du Nord

Alexandre DELARGE, Conservateur de l'écomusée du Val de Bièvre

Aux autres membres groupes de travail :

Dominique PILATO-COROENNE, Directrice du musée de Cerdagne (66), Marc CASTEIGNAU, Directeur de l'écomusée de la Grande Lande (40), Evelyne WANDER, Ecomusée du Perche (61), Céline BOUTELOUP, Ecomusée Maison Michaud (25), Marie LANDRON, Ecomusée de la Basse Seine (76), Cédric GARBE, Ecomusée de l'Avesnois (59), Elisabeth CAILLET, Muséum national d'histoire naturelle (75), Christian MAGNE, Atelier-Musée des Tisserands et de la Pantoufle Charentaise (24), Gaid PITROU, PNR du Morvan (58), Sylvie GAUCHER, Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux (75).

Aux responsables des écomusées et musées de société, au chargé de mission des Parcs naturels régionaux
.....qui m'ont reçus

A la Fédération des Ecomusées et Musée de société :

Zora AGRO, Secrétaire de la Fédération des écomusées et des musées de société (FEMS),
Delphine GRISOT, ?????, Jennifer MAGUEIJO, secrétaire et **Julie ????.**

Au Parc naturel régional des Vosges du Nord

La direction : Marc HOFFSESS, Directeur, qui ma accueillie au sein de ses locaux.

L'ensemble de l'équipe « Mission Patrimoine Culturel » : Caroline ROELENS-DUCHAMP, conservation des musées du Parc, Isabelle VERGNAUD-GOEPP, conservation des musées du Parc, Julie CLAIN, projet Lichtenberg, **Delphine NICOLAS, Valérie MEYER**

L'équipe « Observatoire du Parc SIGIS », Gabriel HIRLEMANN, observation du territoire et système d'information et Pierre ZIMMERMANN, observation du territoire.

L'équipe du secrétariat: Valérie HETZEL, Sylvie STARK, Astrid SCHILER.

Table des matières

Introduction	1
--------------------	---

Partie I

1 La Fédération des écomusées et musées de société (FEMS), la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) ; deux structures centrées sur l'Homme et son environnement	2
1.1 Deux réseaux associatifs nationaux aux rôles multiples	2
1.1.1 Fédération des écomusées et musées de société (FEMS)	2
1.1.2 Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF).....	3
1.2 Nés du même bouillonnement social et culturel à la fin des années 1960	3
2 Un partenariat pour anticiper l'avenir	4
2.1 Constat de départ.....	4
2.2 Un partenariat pour quoi faire ?	5
2.3 Les rencontres professionnelles de Marquèze ; première étape de cette réflexion ambitieuse.....	5
2.4 Une étude pour poursuivre les réflexions engagées	6
2.4.1 La commande des fédérations	6
2.4.2 Questionnements et Problématique	6
2.4.3 Méthodologie.....	7

Partie II

1 Organisation théorique et positionnement des deux réseaux	10
1.1 Historique.....	11
1.2 Définitions et missions	12
1.3 Les deux Fédérations et leurs membres.....	13
1.3.1 Ressources.....	15
1.3.2 Légitimité et reconnaissance	16
1.3.3 Territoire, population et visiteurs	18
1.3.4 Patrimoines.....	19
2 Analyse des enquêtes	20
2.1 Les équipements d'interprétation et de valorisation du patrimoine : outil de développement local et de lien social	20
2.1.1 Des formes d'interprétation et de valorisation multiples	20
2.1.2 Les différents patrimoines mis en valeurs.....	20
2.1.3 Des équipements « vitrines » d'un territoire qui contribuent au développement local	21
2.2 Les champs d'actions des EMS : connaître, préserver, valoriser les patrimoines ...	22
2.2.1 Recherche, collecte, inventaire : les EMS sont reconnu comme la « mémoire » des territoires.....	23
2.2.2 Exposition, conférences, publication.....	23
2.2.3 Animation, activités pédagogiques : les actions « de vie » des EMS reconnu comme un « point fort »	24
2.3 Une certaine fragilité des structures	27
2.3.1 Statut, gestion et fonctionnement	27
2.3.2 Conflits entre associations, bénévoles et professionnels	28
2.3.3 Emplois : difficulté du recrutement	29

Ecomusées et musées de société, Parcs naturels régionaux : quel avenir à partager ?

Christelle GODAR

2.4	Les compétences et les partenariats au service du territoire.....	31
2.4.1	Compétences et expertise des PNR et des EMS au service du territoire.....	31
2.4.2	Les partenariats scientifiques et techniques	33
2.4.3	Mettre en réseau - mutualiser les moyens.....	34
2.4.4	Des modes d'organisations particuliers : étude de 4 situations.....	35

Partie III

1	Positionnement des EMS : les sciences humaines au service des PNR.....	36
1.1	Ethno-sociologie et applications dans les projets de territoire.....	36
1.2	Pourquoi une mission ethno-socio au sein des PNR ?	36
1.3	Les modalités d'une rencontre	37
2	Positionnement des PNR / des compétences au service du territoire et de son patrimoine / « Patrimoine en action ».....	37
2.1	Décloisonner le patrimoine.....	38
2.2	Moderniser et professionnaliser les structures.....	39
2.3	Promouvoir les patrimoines culturels.....	39
3	Positionnement des Fédérations : mise en place d'un réseau commun	40
	Conclusion	42
	Références bibliographiques	44

Introduction

Nés d'un même mouvement idéologique à la fin des années 1960, les écomusées et musées de société et les Parcs naturels régionaux centrent leurs actions sur l'Homme et son environnement dans un territoire donné. Ils ont la volonté d'être à la rencontre du patrimoine naturel et culturel, de la création et de la recherche, le tout dans une volonté de dynamisation des territoires.

Après 40 ans d'expérience et d'expérimentation, ils se trouvent aujourd'hui confrontés aux mêmes difficultés : mutations des territoires, nouveau flux de population, nouvelles attentes des visiteurs, multiplication des acteurs patrimoniaux, précarités des emplois ruraux, manque de moyens financier, ... Tout participe à rendre difficile la lisibilité des projets et pousse à la recherche de complémentarité.

Alors que les Parcs et les musées travaillent à la définition ou à la redéfinition de leurs projets culturels ou de leurs chartes sans réelle concertation, il est apparu nécessaire à la Fédération des écomusées et musées de société (FEMS) et à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) d'engager une réflexion commune pour refonder les partenariats et nouer des liens inter-réseaux.

Face aux enjeux contemporains de la valorisation du patrimoine, il est essentiel d'évoluer ensemble pour positionner des projets transversaux et cohérents sur les territoires, valoriser les compétences respectives et contribuer à la pérennisation des emplois de proximité.

Le programme européen Equal DEPART¹ a contribué à un rapprochement institutionnel de ces deux structures : la FEMS est adhérente de la FPNRF, mais ses statuts ne lui permettent pas la réciprocité. Equal DEPART a déjà mis l'accent sur des partenariats possibles en matière de médiation culturelle, mais ces derniers ne se sont jamais concrétisés. Aujourd'hui, il convient d'aller plus loin et de relancer ce rapprochement en passant par la base.

Ce mémoire, qui vient compléter la réflexion engagée, vise à bâtir le socle d'une collaboration avenir entre les écomusées et musées de société et les Parcs naturels régionaux tenant compte des savoirs et savoir-faire de chacun et de réfléchir aux modalités d'un partenariat éventuel.

Abréviations :

Dans la suite nous tiendrons compte des abréviations suivantes :

EMS : Ecomusées et musée de société

PNR : Parcs naturels régionaux / Parc naturel régional

¹ **Equal DEPART** : Développer l'Emploi et l'Egalité dans le Patrimoine Rural sur les Territoires. Projet retenu au titre du programme d'initiative communautaire Equal. Il vise à connaître et faire reconnaître le patrimoine rural comme insérant et porteur d'emplois nouveaux et d'égalité des chances. (*Source, N° spécial Equal DEPART, Novembre 2006*)

Partie I. Contexte/ Présentation générale de la mission

1 La Fédération des écomusées et musées de société (FEMS), la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) ; deux structures centrées sur l'Homme et son environnement

1.1 Deux réseaux associatifs nationaux aux rôles multiples

1.1.1 Fédération des écomusées et musées de société (FEMS)

→ Redite cf. tableau

→ Parler de l'évolution du réseau. Nouvelles missions comment elles ont évoluées

Créée en 1989 sous le nom d'« Ecomusées en France » et rebaptisée en 1991 « Fédération des écomusées et musées de société », la FEMS est un réseau d'acteurs patrimoniaux qui promeut le concept français d'écomusée.

Cette association de loi 1901 regroupe et représente des établissements patrimoniaux à but non lucratif, qui s'intéressent à l'organisation des Hommes en société, à la valorisation de leurs patrimoines et aux rapports qu'ils entretiennent avec leur territoire. Ces adhérents, acteurs du développement local, sont tous uniques et revendiquent leur propre identité mais ils adhèrent tous aux valeurs de l'écomuséologie qui constitue le ciment déontologique de la Fédération.

Réseau

La Fédération rassemble aujourd'hui 131 adhérents, soit plus de 200 équipements d'interprétation et de valorisation du patrimoine, publics ou privés, de tous horizons scientifiques (écomusées, musées de société, centres d'interprétation,...) et géographiques (en France essentiellement mais aussi en Belgique (3) et au Québec (1)). Le réseau accueille annuellement 4 millions de visiteurs, soit 1/10^{ème} de la fréquentation des musées français. Il rassemble 1500 salariés et 3000 bénévoles.

Missions

La FEMS crée les conditions de rencontre et de dialogue avec la population, les publics, les groupes socioprofessionnels, les pouvoirs publics... et tâche de croiser les regards et contribuer à la réflexion collective par l'interdisciplinarité scientifique.

C'est un réseau professionnel, expert, capable de peser sur les décisions nationales (membre du Conseil National du Tourisme, de la Conférence Permanente du Tourisme Rural et du Conseil du Patrimoine). Il permet de représenter les intérêts collectifs, de diffuser, faire connaître et prendre en compte l'éthique des écomusées et musées de société et leurs actions.

La Fédération c'est aussi une plate-forme collaborative des adhérents (rencontre, débat, capitalisation d'expériences, transferts de compétences). Elle est un lieu de ressource où se diffusent les expériences et les expertises du réseau (veille informative culturelle, juridique et fiscale). Elle accompagne les adhérents qui la sollicitent dans le développement de leurs projets, dans la professionnalisation de leurs pratiques et des personnels.

1.1.2 Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF)

→ Redite cf. tableau

→ Parler de l'évolution du réseau. Nouvelles missions comment elles ont évoluées

Créée en 1971, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France est l'association des Parcs naturels régionaux. Chaque Parc est indépendant administrativement et financièrement et a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement respectueuse de l'environnement.

Réseau

La FPNRF compte aujourd'hui 45 Parcs naturels régionaux depuis la création, en février 2007, du Parc naturel régional des Alpilles. Les territoires des Parcs naturels régionaux concernent 21 régions, 68 départements et réunissent 3 millions d'habitants (13% du territoire français). Ce réseau emploie de 1300 à 1500 salariés.

En 2003, la Fédération a recensé 359 équipements d'interprétation et de valorisation du patrimoine culturel sur l'ensemble de ses Parcs.

Missions

Centre de ressources des Parcs, la Fédération assure un échange d'information et de réflexions entre les Parcs, facilite la mise en commun de leurs expériences (au niveau technique et scientifique), mènent ensemble des programmes. Elle apporte quotidiennement information et réponse aux demandes du grand public, des enseignants, des scolaires et des étudiants. Interlocutrice des régions, des administrations nationales, des assemblées parlementaires et de l'Union Européenne, la FPNRF a pour rôle :

- de représenter les intérêts collectifs,
- de diffuser, faire connaître et prendre en compte l'éthique des Parc naturel régionaux et leurs actions,
- d'assister les organismes chargés d'étudier et de gérer les Parcs,
- d'assurer une information du public, et une promotion de l'ensemble des Parcs,
- de veiller à la protection de la marque « Parc naturel régional ».

1.2 Nés du même bouillonnement social et culturel à la fin des années 1960

→ Réduire/ Laisser citations.

Pour comprendre l'idéologie fondatrice des écomusées et musées de société et des Parcs naturels régionaux et la situation actuelle, il est essentiel de rappeler leur contexte de création.

En France, à la fin des « trente glorieuses », une nouvelle muséologie se met en place qui met non plus l'objet au centre des préoccupations mais l'homme, la société et son développement. Georges-Henri Rivière en est l'instigateur : « *Je n'ai pas le culte de « l'objet ». Je suis pour enrôler les objets dans un système d'expression. Les consommer purement et simplement ne suffit pas. Il faut les relier à la nature, à la vie de l'homme* ». C'est de ce courant que vont naître les écomusées, héritiers des musées de folklore² ou d'ethnographie³ locale.

² **Folklore** (de l'anglais *folk*, peuple et *lore*, tradition) est l'ensemble des productions collectives émanant du peuple et se transmettant d'une génération à l'autre par voie orale (contes, récits et croyances) ou par l'exemple (rites, savoir-faire). (*Wikipédia, encyclopédie libre, 2008*)

³ **Ethnographie** (du grec *ἔθνος* (ethno), « toute classe d'êtres d'origine ou de condition commune » et *γράφειν* (graphie), écrire, signifie littéralement « description des peuples ») est la science de l'anthropologie dont l'objet

Dans le même temps, la prise de conscience des détériorations de l'environnement est toujours plus forte.

Fin des années 1960, face aux mouvements sociaux et culturels, les responsables politiques français cherchent le moyen de rapprocher la société de ses patrimoines naturels et culturels. Ainsi, à l'initiative de Jean Blanc et Serge Antoine, les Parcs naturels régionaux en tant que « laboratoire de territoire » vont être institués par décret en 1967. L'objectif est de protéger « du dedans », les plus remarquables et les plus sensibles des territoires naturellement et culturellement homogènes, grâce au concours de toutes les forces en présence, à commencer par celle de leurs habitants.

A l'initiative de Georges Henri Rivière, les musées de plein air sont expérimentés et mis en place dans les Parcs naturels régionaux entre 1968 et 1971. Ces musées, déjà très développés dans les pays d'Europe du Nord, se veulent l'expression de la diversité culturelle, moyen d'affirmer l'identité de communautés ethniques ou sociales qui se reconnaissent autour d'un territoire, d'une activité agricole ou d'un patrimoine industriel. Le caractère « in situ » se développe alors.

C'est dans ce nouveau contexte social et culturel de l'après 1968 que vont naître les Parcs naturels régionaux et les écomusées et musées de société. Ces derniers font opposition aux « temples de la culture » réservés à l'élite, auquel sont alors assimilés les musées. Quant au mot écomusée, il apparaît en France en 1971, l'année de la création du ministère de l'environnement.

2 Un partenariat pour anticiper l'avenir

2.1 Constat de départ

Certains adhérents à la FEMS se trouvent sur les territoires des Parcs naturels régionaux et leurs relations respectives ne sont pas toujours clairement établies, voir inexistantes et les modalités de travail varient d'une structure et d'un territoire à l'autre.

Trois typologies de situations semblent apparaître :

- le Parc naturel régional possède toute l'ingénierie culturelle en interne et fait appel que ponctuellement aux écomusées ou musées de société pour répondre à une commande.
- le Parc naturel régional ne possède pas d'ingénierie « patrimoine et culture » et cherche des prestataires (CPIE, cabinets d'études, écomusées, ...) au cas par cas.
- chaque partenaire dispose de bonnes compétences, souvent complémentaire, qui, selon les projets, conduisent à une maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage contractualisée, distribuée en parfaite association.

Cette troisième typologie, qui s'appuie sur une collaboration entre écomusées, musées de société, Parcs naturels régionaux, repose sur une contractualisation durable.

A un moment clé de leur histoire respective, la FEMS et la FPNRF ont identifié des enjeux communs pour les territoires. Persuadé que les écomusées, musées de société et les Parcs naturels régionaux ont un avenir à partager, un groupe de travail, désireux de s'investir plus particulièrement, c'est constitué. Il a engagé une réflexion autour d'un partenariat éventuel.

est l'étude descriptive et analytique, sur le terrain, des mœurs, des coutumes de populations déterminées ou d'une société. (*Wikipédia, encyclopédie libre, 2008*)

2.2 Un partenariat pour quoi faire ?

Rappelons que des partenaires interviennent ensemble dans le processus décisionnel. D'après la définition du Petit Robert : « Personnes avec qui l'on est allié contre d'autres joueurs », « Personne avec qui on tient conversation, on a des relations, des échanges ».

Face aux menaces qui pèsent sur les politiques du patrimoine et de la culture une collaboration entre écomusées, musées de société et Parcs naturels régionaux aurait un impact à deux échelles.

- A l'échelle nationale, le FEMS et FPNRF travailleraient ensemble sur des projets nationaux, construiraient des manifestations plus ambitieuses autour de thématiques diverses et ainsi pèseraient davantage dans les processus décisionnels.

- A l'échelle locale, les écomusées, musées de société et les Parcs naturels régionaux mèneraient des actions communes pour renforcer la lisibilité, la qualité et l'impact des réalisations. Ils seraient mieux entendus des collectivités locales qui sont leurs financeurs mais aussi leurs partenaires.

D'autre part, une association permettrait :

- de valoriser les compétences respectives, mutualiser les moyens, une vue d'une meilleure coordination évitant ainsi les doublons et les concurrences,
- d'enrichir les deux partenaires par la capitalisation d'expérience,
- de contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.

Dans une nouvelle configuration, les deux partenaires construiraient des territoires de projets plus cohérents leur redonnant du sens. Par la démarche participative, ils mettraient la valorisation du patrimoine au service d'un développement local durable. Ils recréeraient une vie locale dynamique en développant l'emploi en patrimoine et en pérennisant les emplois de proximité.

2.3 Les rencontres professionnelles de Marquèze ; première étape de cette réflexion ambitieuse

➔ Trop pub, donner un aspect de résultat. Cf. Métaphore du mariage (étape qui détermine le mariage, base de modalité du mariage.)

Le 27, 28 et 29 mars 2008, à Marquèze, se sont tenus les 5^{èmes} rencontres professionnelles de la FEMS. Intitulé « Evolution, Re-évolution : Parcs naturels régionaux, écomusées, musées de société et centres d'interprétation, ensemble face aux enjeux culturels des territoires » ces journées ont marqué la première étape de cette réflexion ambitieuse.

Ouvertes aux adhérents de la FEMS, aux représentants des Parcs naturels régionaux et aux partenaires d'Equal DEPART, ces journées ont été également ouvertes à l'ensemble des acteurs et professionnels sensibilisés par ces questions : Site remarquable du Goût, CPIE (Centre Permanent d'Interprétation de l'Environnement), Pays d'art et d'histoire, Plus beau village de France, Etude et chantier, ...

Ces rencontres ont privilégié le débat, les échanges et la rencontre des professionnels. Elles ont permis d'apprendre à se connaître, de sensibiliser les participants aux enjeux contemporains de la valorisation des patrimoines et de donner les pistes d'une éventuelle collaboration. Elles ont également permis de clarifier les objectifs d'un tel partenariat :

- partager une culture professionnelle ou chacun garde ses spécificités,
- s'orienter dans un même schéma de développement local.

2.4 Une étude pour poursuivre les réflexions engagées

2.4.1 La commande des fédérations

La FEMS, en collaboration avec la FPNRF, a souhaité approfondir les réflexions engagées à Marquèze et réfléchir aux modalités d'un partenariat éventuel. Pour se faire, elle a proposé un stage, d'une durée de 6 mois, à un(e) étudiant(e).

La mission est très cohérente mais triple :

- suite aux journées de Marquèze, produire un outil de réflexion qui reprend par point les idées développées lors des débats,
- à partir d'études de cas auprès des différents acteurs patrimoniaux, identifier les missions, les actions et les expertises respectives, analyser les relations entre les Parcs et les écomusées et musées de société, recueillir des points de vue et dégager des axes de travail,
- avec les responsables des réseaux et les membres du comité de suivi, produire un guide d'orientation des actions en vue de la mise en œuvre d'un partenariat entre Parcs naturels régionaux et écomusées et musées de société. Il devra couvrir tous les aspects d'un partage allant des principes et modalités de la convention jusqu'aux contenus d'une évaluation des projets.

Délimitation de l'étude :

Le travail se limitera à l'étude des équipements patrimoniaux se trouvant sur le territoire d'un Parc naturel régional ou en périphérie. Il concernera uniquement les équipements adhérents à la FEMS, quelques soient leurs types (écomusées, musées de société, centres d'interprétation,...). Les équipements non adhérents mais entretenant des relations privilégiées avec les Parcs naturels régionaux seront traités au cas par cas.

Encadrement

L'encadrement est assuré par :

- Julie GUIYOT-CORTEVILLE, Présidente de la FEMS, Directrice-conservatrice en chef du musée de la ville (78),
- Edith ORLANDO-KOSIK, Directrice de la FEMS,
- Olaf HOLM, Chargé de mission de la FPNRF,
- Carine SCHUTZ, Attachée de conservation au SYCOPARC (PNR des Vosges du Nord),
- Alexandre DELARGE, Directeur de l'écomusée du Val de Bièvre (94),
- Luc MAZUEL, Maître de conférences au Département Territoires et Société à l'ENITA de Clermont-Ferrand
- L'ensemble du groupe de travail.

2.4.2 Questionnements et Problématique

→ Simplifier déjà dit au dessus résumer en une question

Avant toute réflexion sur un éventuel partenariat il faut, d'une part, identifier les structures concernées et d'autre part, se questionner sur l'identité fondamentale des écomusées, musées de société et des Parcs en vue d'apprendre à se connaître.

→ **Quelles sont les structures concernées par la démarche ?**

→ *Qu'est ce qu'un écomusée, un musée de société, un Parc naturel régional ? Qu'est-ce qui fait l'identité de chacun ? Quelles sont les missions, les expertises (savoir et savoir-faire) respectives ?*

Une fois les responsabilités et les rôles de chacun redéfinis on peut envisager une mise en réseau. Ce pose alors la question du partage :

→ *Quels sont les champs privilégiés d'échanges qui peuvent faire l'objet d'une mise en partage, avec quelles méthodes ? Quels sont les axes de collaboration, de stratégies communes ?*

Une mise en synergie entre les deux réseaux via les structures sur le terrain, implique de réfléchir à un modèle d'organisation.

→ *Quel peut être le schéma type de cette organisation ?*

Il n'appartient pas aux Fédérations de faire « descendre » un schéma applicable à chaque structure de la même façon. C'est aux structures elles mêmes, dans une démarche ascendante, de donner forme à ce partenariat.

→ *Comment faire émaner depuis la base un projet de partenariat ? Quels cadres juridiques, quelles formes officielles donner à la démarche ?*

Les adhérents à le FEMS sont riches de leur diversité. D'une structure à l'autre, le type d'équipement, sa taille, le mode de gestion, le cadre patrimonial, la nature, le thème des collections, etc. différent. Même si les Parcs naturels régionaux sont encadrés de façon beaucoup plus stricte et officielle, la manière dont ces derniers traite et gère le patrimoine culturel, diffère elle aussi d'un Parc à l'autre.

→ *Comment proposer un cadre unique de partenariat à l'ensemble de ces établissements ? Comment prendre en compte la diversité ?*

L'ensemble de ces questionnements conduit à élaborer la **problématique** suivante :

Comment, pour répondre à de nouveaux enjeux, les écomusées et musées de société et les Parcs naturels régionaux, via leurs Fédérations respectives, peuvent-ils définir un projet culturel et patrimonial commun sur un même territoire ?

2.4.3 Méthodologie

Une étude en plusieurs étapes :

Figure 1 : **Calendrier de travail**

- **Appréhension théorique du sujet (recherche bibliographique)**

Avant de mener des investigations, il est important de se familiariser avec les concepts d'écomusées, de musées de société et de Parcs naturels régionaux, de connaître leurs histoires et de s'approprier l'idéologie et de la culture de ces deux réseaux. D'autant plus qu'eux mêmes se méconnaissent.

D'autre part, il est nécessaire de croiser les regards sur l'évolution, les enjeux, les forces et les faiblesses de ces structures aujourd'hui.

Si beaucoup d'ouvrages sont consacrés aux musées ou aux Parcs naturels régionaux, aucun fait état de relations existantes entre ces derniers.

- **Délimitation du périmètre d'étude (identification et cartographie)**

→ **À développer**

Ecomusées et musées de société, Parcs naturels régionaux : quel avenir à partager ?
Christelle GODAR

A l'aide du logiciel de cartographie « ArcView », des données sur les limites des Parcs naturels régionaux (2007) et des coordonnées géographiques des adhérents à la FEMS (2008) une carte représentant la répartition spatiale des Parcs naturels régionaux et des adhérents à la FEMS sur le territoire français a été réalisée. Celle-ci met en évidence les structures adhérentes à la FEMS se situant strictement sur le territoire d'un Parc.

Finalement, 18 Parcs naturels régionaux et 20 adhérents à la FEMS, dont 9 écomusées, sont concernés par l'étude. Ces résultats sont à revoir à la hausse. En effet, ici on ne tient pas compte :

- des adhérents à la FEMS en périphérie d'un Parc.
- des structures muséales qui se regroupent en réseau et qui comptent pour un unique adhérent (Ex. conservation des musées du Parc naturel régional des Vosges du Nord qui regroupe 16 structures).
- de la création prochaine de 10 Parcs naturels régionaux.

Figure 2 : Carte « Répartition spatiale des PNR et des adhérents à la FEMS sur le territoire français »

- o **Réactualisation d'une étude sur les Parcs naturels régionaux et leurs équipements patrimoniaux**

Il s'agit de réactualiser une étude « équipements d'interprétation et de valorisation du patrimoine dans les Parcs naturels régionaux » réalisée par Maïa Heintz en mai 2003. Celle-ci, se présente sous forme d'un inventaire et permet de dresser un état des lieux des relations existantes entre les Parcs naturels régionaux et les équipements d'interprétation et de valorisation du patrimoine situés dans les limites de leur territoire voire au-delà.

Cette mise à jour permet, dans un premier temps, de faire le point, d'avoir une vue d'ensemble de la situation des Parcs naturels régionaux et des structures muséales et des collaborations existantes entre eux.

Concrètement, une fiche a été établie et envoyée par mail à tous les chargé(e)s de missions patrimoine et culture des Parcs naturels régionaux. L'intérêt et la mobilisation des Parcs naturels régionaux autour de la thématique se sont traduits pour l'instant par un retour de 10 fiches sur 45.

- o **Recueil et traitement de données via des entretiens auprès des deux réseaux**

En raison du temps imparti, il était impossible de rencontrer chacune des structures concernées par l'étude. En concertation avec le groupe de travail, un échantillon de 12 territoires d'étude a été réalisé avec pour objectif la construction d'un panel de situations les plus représentatives possibles à l'échelle des deux réseaux.

Deux types d'enquêtes ont été engagés :

- des enquêtes de terrains pour les territoires les plus proches. Ont été retenus : les territoires des Parcs naturels régionaux des Vosges du nord, des Ballons des Vosges, du Haut-Jura, de la Haute Vallée de Chevreuse, du Morvan et du Livradois Forez.
- des enquêtes téléphoniques pour les autres. Ont été retenus : les territoires des Parcs naturels régionaux du Perche, de l'Avesnois, des Landes de Gascogne, des Boucles de la Seine Normande, des Pyrénées Catalanes et du Périgord Limousin.

Pour chacun de ces territoires d'étude, un entretien sera conduit avec :

- le chargé de mission patrimoine et culture du Parc naturel régional,
- chacun des représentants (président, directeur, responsable des collections,...) des structures muséales adhérentes à la FEMS, sur ou en périphérie du territoire du Parc,
- au cas par cas, un représentant des structures muséales non adhérentes à la FEMS mais entretenant des relations privilégiées avec le Parc naturel régional.

Ecomusées et musées de société, Parcs naturels régionaux : quel avenir à partager ?
Christelle GODAR

Afin de porter un regard croisé sur la thématique de l'étude, quatre questionnaires, spécifiques aux acteurs (Parcs ou musées) et au type d'enquête (terrain ou téléphonique) ont été établis. Servant de ligne directrice durant les entretiens, ils se découpent en quatre parties :

- « Qui sommes nous ? »
- « Que faisons-nous ? »
- « Qui est l'autre ? »
- « Qu'est-ce qu'on fait ou pourrait-on faire ensemble ? »

Les entretiens se déroulent selon un mode semi-directif, laissant une certaine liberté d'expression aux interlocuteurs.

Compte tenu de la valeur qualitative des données recueillies, le mode de traitement des questionnaires en vue de leur analyse n'a pas encore été clairement défini.

→ **Au final : nombre d'entretiens ?**

→ **Mode de traitement ?**

○ **Coordination et animation d'un groupe de suivi**

Afin d'assurer le suivi de l'étude et tenir au courant les différents membres du groupe de travail des avancées, plusieurs réunions ont été programmées. Une première c'est tenue le 14 mai à Besançon. Se déroulant en deux étapes, elle a réuni tout d'abord, en comité restreint, les encadrements directs du stage. Au vue des nouveaux éléments apportés, l'étude a été recalée et les prochains objectifs fixés. Puis, dans un second temps, une réunion téléphonique a eu lieu en comité élargi, avec l'ensemble des membres du groupe de travail. Le bilan et les conclusions dressés auparavant ont été présentés au groupe de travail et ces derniers ont apporté leurs remarques et leurs validations. La prochaine réunion se déroulera le 26 juin selon le même mode de fonctionnement.

Partie II : Entre positionnement théorique et réalité de terrain...

1 Organisation théorique et positionnement des deux réseaux

Le travail qui suit, présenté sous forme de tableau, fait partie intégrante de mon travail. Construit sous forme de « tableau de bord » détachable, cet outil a été réalisé à destination des membres des deux réseaux. Dans une lecture rapide, il doit recenser tous les aspects d'interrelations. Cet outil donne plus de force au propos qu'un écrit aurait dilué.

➔ A tirer a part pour l'oral